



Ajaccio
Expertise
Comptable

Daniel RAFFALLI

Expert-Comptable Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

Inscrit près la Cour d'Appel de Bastia

Union Départementale Association Familiale de Corse du Sud

UDAF 2A

Association Loi 1901

32, Avenue du Maréchal Lyautey

20090 AJACCIO

Siret : 310 792 601 000 26 – Code APE : 8720A

----- COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Durée de l'exercice : 12 mois

SARL au capital social de 28 500 €

Siège social : 71 cours Napoléon, 20000 Ajaccio

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de CORSE

Tél : 04 95 10 85 18 - Fax : 04 95 10 85 19 - Mail : daniel.raffalli@aec.corsica

Web : www.aec.corsica - Siret : 451 482 095 00028 - APE : 6920 Z

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	6
- <i>Détail bilan</i>	7 à 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 à 12
- <i>Annexe</i>	13 à 23

Ajaccio Expertise Comptable

71 Cours Napoléon

20000 AJACCIO

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

UDAF 2A
32 Avenue du Maréchal Lyautey
20090 AJACCIO

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

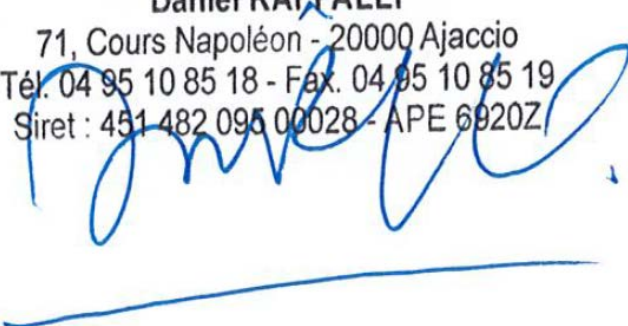
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	957 620 Euros
- Produits d'exploitation,	749 373 Euros
- Résultat net comptable,	89 310 Euros

Fait à AJACCIO
Le 10/04/2026

Daniel RAFFALLI
Expert - comptable

Ajaccio Expertise Comptable
Daniel RAFFALLI
71, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio
Tél. 04 95 10 85 18 - Fax. 04 95 10 85 19
Siret : 451 482 095 00028 - APE 6920Z



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	56 180		56 180	56 180		
	Constructions	735 240	319 706	415 534	446 590	31 056-	6. 95-
	Installations techniques, matériel et outillage	57 360	39 205	18 156	9 234	8 921	96. 61
	En cours, avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
	Participations	1 015		1 015	1 000	15	1. 50
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	849 795	358 911	490 885	513 004	22 120-	4. 31-
	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
Comptes de Régularisation	Autres créances	46 786		46 786	183 872	137 086-	74. 56-
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	1 870		1 870	1 589	281	17. 71
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	418 079		418 079	99 273	318 807	321. 14
	Total III	466 736		466 736	284 734	182 002	63. 92
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 316 531	358 911	957 620	797 738	159 882	20. 04

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	32 725	32 725		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation	448 393	448 393		
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	6 098	6 098		
	Réserves pour projet de l'entité	34 442	39 026	4 584-	11. 75-
	Autres				
	Report à nouveau	154 667	61 553	93 114	151. 28
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	89 310	88 530	780	0. 88
	Situation nette (sous total)	765 636	676 325	89 310	13. 21
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	765 636	676 325	89 310	13. 21
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	72 585	2 198	70 387	N5
	Total III	72 585	2 198	70 387	N5
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	3 928	3 829	99	2. 59
	Total IV	3 928	3 829	99	2. 59
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 654	9 715	3 939	40. 55
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	52 721	67 980	15 259-	22. 45-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 607	8 952	2 346-	26. 20-
	Produits constatés d'avance	42 490	28 740	13 750	47. 84
	Total V	115 472	115 387	85	0. 07
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	957 620	797 738	159 882	20. 04

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	3 900		3 900			
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	731 320		535 243		196 077	36. 63
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	2 916				2 916	
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 829		63 082		59 254-	93. 93-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	2 198		61 760		59 562-	96. 44-
Autres produits	5 211		4 932		279	5. 66
Total I	749 373		668 918		80 455	12. 03
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	120 188		148 761		28 572-	19. 21-
Aides financières	76 759		47 491		29 268	61. 63
Impôts, taxes et versements assimilés	9 555		9 290		265	2. 85
Salaires et traitements	246 238		267 634		21 396-	7. 99-
Cotisations sociales	92 647		98 867		6 220-	6. 29-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	35 273		37 125		1 853-	4. 99-
Dotations aux provisions	3 928		3 829		99	2. 59
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	72 585				72 585	
Autres charges	4 076		50 530		46 454-	91. 93-
Total II	661 249		663 525		2 277-	0. 34-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	88 125		5 393		82 732	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 186		1 521		336-	22. 05-
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1 186		1 521		336-	22. 05-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 186		1 521		336-	22. 05-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	89 310		6 914		82 396	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			81 616		81 616-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			81 616		81 616-	100. 00-
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	750 559		752 055		1 496-	0. 20-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	661 249		663 525		2 277-	0. 34-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	89 310		88 530		780	0. 88

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	27	216	32	084	4 868-	15. 17-
TOTAL	27	216	32	084	4 868-	15. 17-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	27	216	32	084	4 868-	15. 17-
TOTAL	27	216	32	084	4 868-	15. 17-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF			Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
TERRAINS			56 180	56 180		
21100000	TERRAINS		56 180	56 180		
CONSTRUCTIONS			415 534	446 590	31 056-	6. 95-
21310000	CONSTRUCTIONS		735 240	735 240		
28131000	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS		319 706-	288 650-	31 056-	10. 76-
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE			18 156	9 234	8 921	96. 61
21810000	I.G.A.A.D		13 945	2 365	11 580	489. 66
21832000	MATÉRIEL INFORMATIQUE		27 588	28 555	967-	3. 39-
21840000	MOBILIER		15 827	15 827		
28181000	AMT. I.G.A.A.D		1 178-	237-	941-	397. 05-
28183200	AMORT. MAT INFORMATIQUE		22 839-	22 172-	667-	3. 01-
28184000	AMORT. MOBILIER		15 187-	15 103-	84-	0. 56-
PARTICIPATIONS			1 015	1 000	15	1. 50
26600000	PARTS SOCIALES CAISSE EPARGNE		1 015	1 000	15	1. 50
TOTAL II			490 885	513 004	22 120-	4. 31-
AUTRES CRÉANCES			46 786	183 872	137 086-	74. 56-
40100000	FOURNISSEURS		209	638	429-	67. 23-
40910000	FRS - ACOMPTES / AVANCES			5 070	5 070-	100. 00-
42100000	RÉMUNÉRATIONS DUES			50	50-	100. 00-
42500000	PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES			100	100-	100. 00-
43713000	OPCO SANTÉ			652	652-	100. 00-
43810000	SUBROGATION I.J.S.S	1 958	2 166	207-	9. 58-	
44171000	SUBVENTION À RECEVOIR	21 000	27 528	6 528-	23. 71-	
44179000	AUTRES SUBVENTIONS A RECEVOIR	10 000		10 000		
45100000	UNAF - FONDS SPÉCIAL	13 262	121 390	108 128-	89. 07-	
45120000	ASSOC. FAMILIALES ADHÉRENTES	73	89	16-	17. 98-	
46710000	DÉBITEURS - CRÉDITEURS DIVERS	66		66		
46720000	COMPTE SEQUESTRE AVOCAT		25 000	25 000-	100. 00-	
46791215	MANDAT TORT- BIANCHI	218		218		
46870000	PRODUITS À RECEVOIR		1 190	1 190-	100. 00-	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 870	1 589	281	17. 71
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES		1 870	1 589	281	17. 71
DISPONIBILITES			418 079	99 273	318 807	321. 14
51211000	CRÉDIT COOPÉRATIF	947	1 943	996-	51. 25-	
51212000	CAISSE EPARGNE TNE	145 769		145 769		
51230000	CRÉDIT MUTUEL	5 057	35 330	30 273-	85. 69-	
51231000	CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU	30 108		30 108		
51240000	CRÉDIT MUTUEL COMPTE TIERS	11 546	7 673	3 873	50. 47	
51250000	CAISSE D'EPARGNE C/C	147 826	36 538	111 287	304. 58	
51260000	CAISSE D'EPARGNE LIVRET A	76 827	17 788	59 039	331. 90	
TOTAL III			466 736	284 734	182 002	63. 92
TOTAL GENERAL			957 620	797 738	159 882	20. 04

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	32 725	32 725		
10240000 AUTRES FDS PROP.SANS DRT.REPR.	32 725	32 725		
ECARTS DE REEVALUATION	448 393	448 393		
10510000 ECART REEVALUAT* BIENS IMMOBIL	448 393	448 393		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	6 098	6 098		
10630000 RÉSERVES STATUTAIRES	6 098	6 098		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	34 442	39 026	4 584-	11. 75-
10685520 EXCÉDENT AFFECT/COUVERTURE BFR	34 000	34 000		
10685620 RÉSERVE COMPENSATION DÉFICITS	442	5 026	4 584-	91. 21-
REPORT A NOUVEAU	154 667	61 553	93 114	151. 28
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	193 793	75 587	118 206	156. 38
11590200 DÉFICIT EN GESTION CONTRÔLÉE	27 470-	5 549-	21 921-	395. 02-
11592200 DÉPENSES POUR CONGÉS	14 566-	11 396-	3 170-	27. 82-
11592300 AUTRES DROITS NON PROVISIONNÉS	2 911	2 911		
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	89 310	88 530	780	0. 88
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	765 636	676 325	89 310	13. 21
TOTAL I	765 636	676 325	89 310	13. 21
TOTAL II				
FONDS DEDIES	72 585	2 198	70 387	N5
19400000 FONDS DÉDIÉS SUR SUBV. EXPLOIT	72 585	2 198	70 387	N5
TOTAL III	72 585	2 198	70 387	N5
PROVISIONS POUR CHARGES	3 928	3 829	99	2. 59
15300000 PROVISION RETRAITE	3 928	3 829	99	2. 59
TOTAL IV	3 928	3 829	99	2. 59
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 654	9 715	3 939	40. 55
40100000 FOURNISSEURS	5 218	2 503	2 715	108. 49
40810000 FRS - FACT NON PARVENUES	8 436	7 212	1 224	16. 97
DETTES FISCALES ET SOCIALES	52 721	67 980	15 259-	22. 45-
42820000 PROVISION SUR CP	16 085	28 805	12 719-	44. 16-
42860000 PERSONNEL - NOTE DE FRAIS	793	20	773	N5
43100000 URSSAF	11 707	12 272	564-	4. 60-
43713000 OPCO SANTÉ	2 348		2 348	
43721000 MUTUELLE FAMILIALE DE CORSE	918	927	10-	1. 04-
43732000 PRÉMALLIANCE PRÉVOYANCE	2 366	2 867	502-	17. 49-
43733000 MALAKOFF MÉDÉRIC	3 943	3 991	48-	1. 19-
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	8 496	14 626	6 130-	41. 91-
44210000 ETAT PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	1 811	1 770	41	2. 34
44711000 TAXE SUR LES SALAIRES	4 253	2 701	1 552	57. 44

DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	3 900	3 900		
70882000 LOYERS STUDIO PARC AZUR	3 900	3 900		
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	731 320	535 243	196 077	36. 63
73218000 DG DREETS MJAGBF	162 080	134 806	27 274	20. 23
74100000 FONDS SPÉCIAL	250 417	243 732	6 684	2. 74
74110000 SUBVENTIONS ETAT	248 571	104 908	143 663	136. 94
74120000 SUBVENTIONS CAISSE DES DÉPÔTS	10 000	19 069	9 069-	47. 56-
74150000 SUBVENTIONS CAPA	18 126	10 689	7 437	69. 57
74170000 SUBVENTION CDC	18 126	10 689	7 437	69. 57
74191000 SUBVENTIONS CPAM		4 000	4 000-	100. 00-
74199000 SUBVENTIONS DIVERS	24 000	7 350	16 650	226. 53
DONS MANUELS	2 916		2 916	
75410000 DONS NON DEDIES	2 916		2 916	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	3 829	63 082	59 254-	93. 93-
78151000 REPRISE / PROV. RETRAITE	3 829	3 563	266	7. 46
78174000 REPRISE PROV CRÉANCES USAGERS		47 192	47 192-	100. 00-
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION		12 327	12 327-	100. 00-
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	2 198	61 760	59 562-	96. 44-
78940000 UTILISATION DES FONDS DEDIES	2 198	61 760	59 562-	96. 44-
AUTRES PRODUITS	5 211	4 932	279	5. 66
75110000 COTISATIONS REÇUES AF ADHÉRENT	5 181	4 926	255	5. 18
75800000 PRODUITS DIVERS DE GEST COUR.	30	6	24	390. 54
TOTAL I	749 373	668 918	80 455	12. 03
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	120 188	148 761	28 572-	19. 21-
60400000 ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS		230	230-	100. 00-
60611000 EAU ET ASSAINISSEMENT	769	651	118	18. 17
60612000 ELECTRICITÉ	2 778	3 168	390-	12. 31-
60621000 COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	899	574	325	56. 64
60624000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 308	2 910	1 602-	55. 06-
60680000 AUTRES ACHATS (PETIT ÉQUIPEM)	1 396	2 084	688-	33. 01-
61130000 AUTRES PRESTATIONS EXTERIEURES	2 812	2 660	151	5. 69
61350000 LOCATION VÉHICULE	6 842	5 899	943	15. 99
61352000 LOCATIONS MOBILIÈRES ÉQUIPEMEN	5 565	4 689	876	18. 69
61400000 CHARGES DE COPROPRIETE	272	1 031	760-	73. 65-
61520000 ENTRETIEN BIEN IMMOBILIER	9 830	12 516	2 687-	21. 47-
61550000 ENTR. REP. BIENS MOBILIERS	1 270	394	876	222. 05
61560000 MAINTENANCE MAT BUREAU	3 824	4 341	517-	11. 91-
61561000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	15 168	16 962	1 795-	10. 58-
61610000 ASSURANCES MULTIRISQUES	3 625	3 004	622	20. 69
61630000 ASSURANCES TRANSPORT	3 027	2 466	562	22. 77
61820000 DOCUMENTATION	1 911	450	1 461	325. 02
61850000 ABONNEMENTS	1 071	2 408	1 338-	55. 53-
62110000 PERSONNEL INTERIM - MISE À DIS	574	230	345	150. 00
62260000 HONORAIRES CAC	4 800	4 764	36	0. 76
62261000 HONORAIRES EC - PAIE	17 300	13 053	4 247	32. 54
62262000 HONORAIRES PSYCHOLOGUE	575		575	
62265000 HONORAIRE EVALUATION EXTERNE		5 640	5 640-	100. 00-
62266000 HONORAIRES DIVERS	1 529	7 345	5 816-	79. 19-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX		159	159-	100. 00-
62280000	FRAIS DE FORMATION	3 692	10 049	6 357-	63. 26-
62281000	RÉMUNÉRATION INTERMÉDIAIRES	700	1 650	950-	57. 58-
62340000	CADEAUX DIVERS		666	666-	100. 00-
62380000	IMPRIMÉS	712	3 631	2 919-	80. 39-
62510000	DÉPLACEMENTS MISSIONS	14 351	20 198	5 848-	28. 95-
62570000	RECEPTIONS	4 660	7 183	2 523-	35. 13-
62610000	FRAIS AFFRANCHISSEMENT	441	485	44-	9. 02-
62620000	FRAIS TÉLÉCOMMUNICATION	5 247	5 293	46-	0. 87-
62700000	SERVICES BANCAIRES	3 242	1 978	1 265	63. 95
AIDES FINANCIERES		76 759	47 491	29 268	61. 63
65710000	REVERSEMENTS DE SUBVENTIONS	41 735	29 067	12 669	43. 58
65712000	AIDE MATÉRIELLE OCTROYÉE	11 116	870	10 246	NS
65781000	REVERSEMENT 10% PART FS	23 907	17 554	6 353	36. 19
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS		9 555	9 290	265	2. 85
63110000	TAXE SUR SALAIRES	1 552	3 555	2 003-	56. 34-
63330000	FORMATION PROFESIONNELLE	6 664	3 987	2 677	67. 13
63500000	AUTRES IMPOTS ET TAXES		418	418-	100. 00-
63512000	TAXES FONCIÈRES	1 339	1 330	9	0. 68
SALAIRES ET TRAITEMENTS		246 238	267 634	21 396-	7. 99-
64110000	SALAIRES BRUTS	258 910	257 256	1 653	0. 64
64120000	CONGÉS PAYÉS	12 719-	7 740	20 460-	264. 33-
64142000	PRIME POUVOIR D'ACHAT	1 400	1 200	200	16. 67
64145000	AVANTAGE EN NATURE	1 352-	488-	864-	177. 05-
64150000	INDEMNITES DE RUPTURE CONTRAT		1 925	1 925-	100. 00-
COTISATIONS SOCIALES		92 647	98 867	6 220-	6. 29-
64510000	COTISATIONS URSSAF	68 587	66 195	2 391	3. 61
64520000	COTISAT° PREVOYANCE/MUTUELLE	7 171	6 886	284	4. 13
64530000	COTISATIONS RETRAITE	21 649	20 344	1 305	6. 41
64550000	CHARGES SOCIALES SUR PROV CP	6 130-	4 380	10 510-	239. 97-
64750000	MÉDECINE DU TRAVAIL	1 070	1 061	10	0. 90
64880000	SERVICES CIVIQUES - STAGIAIRES	300		300	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		35 273	37 125	1 853-	4. 99-
68112000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	35 273	37 125	1 853-	4. 99-
DOTATIONS AUX PROVISIONS		3 928	3 829	99	2. 59
68151000	DOT. PROV.IND. RETRAITE	3 928	3 829	99	2. 59
REPORTS EN FONDS DEDIES		72 585		72 585	
68940000	REPORTS FONDS DÉDIÉS SUBV EXPL	72 585		72 585	
AUTRES CHARGES		4 076	50 530	46 454-	91. 93-
65440000	CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		48 250	48 250-	100. 00-
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 396	5	1 391	NS
65881000	COTISATIONS STATUTAIRES UNAF	777	739	38	5. 18
65882000	COTIS SYNDICAT EMPLOYEUR	1 903	1 536	367	23. 90
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		661 249	663 525	2 277-	0. 34-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 125	5 393	82 732	N5
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 186	1 521	336-	22.05-
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 186	1 521	336-	22.05-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 186	1 521	336-	22.05-
RESULTAT FINANCIER	1 186	1 521	336-	22.05-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	89 310	6 914	82 396	N5
PRODUITS EXCEPTIONNELS		81 616	81 616-	100.00-
77130000 LIBÉRALITÉS PERÇUES		68 486	68 486-	100.00-
77180000 AUTRES PRDTS EXCEPTIONNELS		11 630	11 630-	100.00-
77520000 PRODUITS CESSIONS ACTIF		1 500	1 500-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		81 616	81 616-	100.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		81 616	81 616-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS	750 559	752 055	1 496-	0.20-
TOTAL DES CHARGES	661 249	663 525	2 277-	0.34-
EXCEDENT OU DEFICIT	89 310	88 530	780	0.88

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	17

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	18
Tableau de variation des fonds propres	19
Tableau de variation des fonds dédiés	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	21
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	22
Valorisation des contributions volontaires	22
Honoraires des commissaires aux comptes	22

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	23
--	----

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	23
-----------------------------------	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Les missions

Le législateur a défini des missions institutionnelles à l'UNAF et aux UDAF de chaque département.

L'UDAF de Corse du Sud est de par la loi l'instance officielle qui représente l'ensemble des familles du département et défend leurs intérêts matériels et moraux.

L'article L 211 3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, confère à l'UDAF de Corse du Sud quatre missions:

- Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles. Pour réaliser cette mission, l'UDAF de Corse du Sud interpelle et rencontre régulièrement les élus locaux en leur communiquant ses recommandations et ses positions. L'UDAF de Corse du Sud siège dans la plupart des instances officielles où les politiques publiques et notamment la Politique Familiale sont déclinées Elle diffuse ainsi son avis.
- Représenter officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, notamment désigner ou proposer des délégués dans différentes instances du département. Les représentants bénévoles sont désignés pour être les porte-parole des familles et exercer leur mandat auprès des principales instances du département de Corse du Sud. L'UDAF est ainsi présente dans un très grand nombre d'instances en charge de pans entiers des services aux familles (CAF, MSA, offices HLM, Commission d'adoption, commission de prévention des expulsions, etc).
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge. Dans le cadre de la protection de l'enfance, il lui a été demandé d'assurer un service d'Aide à la gestion du budget familial.
- Exercer sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles. L'UDAF peut à tout moment ester en justice pour le compte d'une ou plusieurs familles si elle l'estime nécessaire.

Les moyens

1) Financier

Conformément à l'article L211 10 du Code de l'Action Sociale et des familles, des ressources particulières sont affectées à l'UNAF, aux mouvements familiaux et aux UDAF par l'intermédiaire d'un financement dédié, dit Fonds spécial, alimenté chaque année par un versement effectué par la CNAF et la CCMSA.

L'Etat assure le contrôle et l'évaluation de son utilisation.

-Une première part est destinée à financer les actions réalisées par les UDAF, l'UNAF, les mouvements familiaux adhérents, les associations familiales adhérentes, dans le cadre des 4 missions générales confiées par le législateur à l'article L. 211 3 du code.

-Une deuxième part est destinée à financer des actions définies d'un commun accord par voie conventionnelle entre l'Union nationale des associations familiales et l'État, et entre l'UNAF et chacune des UDAF.

L'UDAF bénéficie également d'une dotation globale de la DRJSCS pôle de la Cohésion Sociale Jeunesse et Vie Associative pour la gestion du service délégué aux prestations familiales dans le cadre de la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

familiale (MJAGBF).

L'association bénéficie d'une subvention de 50 562 € annuelle de la DDCSPP dans le cadre de la labellisation de 3 Point conseil Budget (PCB) (ZONES AJACCIO / PROPRIANO/ PORTOVECCHIO) afin de prévenir les situations de surendettement et d'accompagner les personnes dans la gestion de leur budget.

L'association a bénéficié d'une subvention de 10.000 € au titre du dispositif " Conseiller Numérique France Services permettant de financer l'emploi d'un conseiller numérique en CDI.

En 2023, l'association a conclu un partenariat triennal avec l'état, la collectivité et la CAPA pour le recrutement d'un intervenant au sein du commissariat et du groupement de gendarmerie de la Corse du Sud. Le poste a été pourvu en juin 2023 et la subvention pour 2025 s'est élevée à 60 000 €.

L'association a conclu en 2025 un accord de consortium avec le GIP Trousse à projets et le rectorat de la région académique de Corse pour l'action " Territoires Numériques Educatifs ". Le montant prévisionnel de l'enveloppe sur 4 ans est de 463 846 €.

Ces différentes ressources sont inscrites dans la rubrique "Concours Publics et Subventions d'exploitation", dans les produits d'exploitation présentés dans le compte de résultat ; le total de cette rubrique s'élève en 2025 à 731 320 €.

2) Matériel et humains

L'UDAF possède des locaux situés 32 Avenue Maréchal Lyautey, 20090 AJACCIO acquis en 1992.

Le personnel salarié se compose :

- D'une directrice à temps plein
- D'un conseiller numérique France Service à temps plein
- D'une assistante à 24 heures par semaine
- De deux déléguées aux prestations familiales employée à temps plein
- D'une responsable Pôle Budget à temps partiel (28 heures)
- D'un intervenant social en gendarmerie à temps plein

L'UDAF regroupe également un ensemble d'administrateurs, d'adhérents et de bénévoles.

Décomposition résultat 2025 :

Le résultat de l'exercice 2025 qui s'élève à 89 311 € se décompose de la manière suivante :

- Institution : 92 496 €
- MJAGBF : - 4692 €
- Logement : - 7198 €
- CNFS : 3285 €
- Prévention délinquance : 5420 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables au secteur associatif (ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-08), ainsi que le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et dans le respect du principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Cadre réglementaire applicable au secteur

Le plan comptable de l'association a été adapté afin de tenir compte des spécificités liées aux obligations budgétaires relatives aux activités sanitaires et médico-sociales.

Les établissements " sous contrôle de tiers financeurs " sont soumis à l'application de l'article R314-5 du code de l'action sociale et des familles qui fixe les modalités d'affectation de résultat de l'exercice.

L'affectation des soldes excédentaire ou déficitaire de ce type d'établissements doit être préalablement validée par la tutelle. Les tutelles peuvent contester l'incorporation de certaines charges ou produits au résultat.

Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bilan - actif

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon un mode linéaire. Les durées d'amortissement sont fixées selon la durée d'utilité des biens concernés.

- Logiciels : 2, 5 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique ; les amortissements sont calculés selon le mode linéaire.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les durées d'amortissement ont été fixées d'après la durée d'utilisation effectivement prévue pour chacun des composants.

- Bâtiment : 50 ans
- Installations : 5, 10, 15, 20 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ; une provision est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode FIFO.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bilan - passif

Les fonds associatifs sans droits de reprise retracent les moyens en nature ou en espèces versés à l'organisme gestionnaire et affectés à l'établissement ou service en vue d'assurer sa mission. Ils ne peuvent être repris ni par les membres, ni par les apporteurs. Ils ne pourront être transmis qu'à la dissolution de l'association.

Les comptes de réserves sont mouvementés par des affectations de résultat en fonction des décisions de l'assemblée générale ou les réserves spécifiques au secteur sanitaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ces comptes sont mouvementés lorsque l'affectation définitive du résultat acceptée par l'autorité de contrôle est connue :

- En " excédents affectés à l'investissement", pour les fonds destinés au financement du renouvellement des immobilisations;
- En " Excédents affectés à la couverture du BFR ", communément appelé "réserve de trésorerie"
- En "Réserve de compensation", destinée à compenser un éventuel déficit constaté durant les exercices futurs.

Les subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables par l'organisme correspondent aux subventions utilisées pour l'acquisition d'un actif, dont le renouvellement (à l'issue de sa durée de vie) n'est pas envisagé ou ne devra pas être assuré par l'association. Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont financés.

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connues ou estimés à la clôture des comptes.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

annuels, une information est donnée en annexe.

Changement de méthode

Conformément au règlement n° 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la modernisation des états financiers, l'entité a appliqué, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, les nouvelles dispositions issues de ce texte. Ce règlement modifie la présentation et le contenu des comptes annuels établis selon les règles françaises, notamment en ce qui concerne la refonte des modèles de bilan et de compte de résultat, la suppression des transferts de charges, la nouvelle définition du résultat exceptionnel, ainsi que l'évolution du plan de comptes et des informations à fournir en annexe.

L'application du règlement ANC 2022-06 a principalement conduit à une adaptation de la présentation des états financiers, sans incidence significative sur le résultat net ni sur les capitaux propres d'ouverture. Les reclassements opérés concernent notamment la ventilation de certains produits et charges précédemment enregistrés en résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation ou financier, conformément à la nouvelle définition restrictive du résultat exceptionnel. Les transferts de charges ont été reclassés selon leur nature, afin d'assurer une meilleure lisibilité économique des opérations.

Les méthodes comptables retenues antérieurement n'ont pas été modifiées, sauf lorsque cela était nécessaire pour se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires. Lorsque requis, les informations comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées à des fins de comparabilité. À défaut de retraitement, une information descriptive des principaux impacts de présentation est fournie dans la présente annexe.

L'association a procédé à la mise à jour de son plan de comptes afin d'intégrer les nouveaux comptes créés et de supprimer ceux devenus obsolètes. Cette mise en conformité a notamment conduit à la suppression des comptes de transferts de charges (classe 79), les opérations concernées étant désormais enregistrées directement dans les comptes de charges par nature correspondants ou, le cas échéant, en diminution des charges initialement comptabilisées.

Le compte 791000 initialement utilisé pour les remboursements d'indemnités journalières de prévoyance est remplacé par le compte 649000.

Par ailleurs, les comptes relatifs au résultat exceptionnel ont été adaptés afin de respecter la nouvelle définition plus restrictive de ce résultat. Les produits et charges ne répondant plus aux critères du résultat exceptionnel sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature. Les subdivisions de comptes ont été ajustées en conséquence afin d'assurer une correcte ventilation des opérations et une meilleure cohérence avec la nouvelle présentation du compte de résultat.

Les comptes 675200 et 7752000 initialement utilisés pour la comptabilisation des valeurs nettes comptables et des cessions d'immobilisations sont remplacés par les comptes 657000 et 757000.

Ces modifications ont principalement un impact en termes de présentation et de classification comptable, sans incidence significative sur le résultat net de l'exercice ni

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

sur les capitaux propres. L'association a, le cas échéant, procédé aux reclassements nécessaires pour assurer la comparabilité des informations financières.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	56 180		
Constructions sur sol propre	735 240		
Installations générales agencements aménagements divers	2 365		11 580
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 382		1 558
TOTAL	838 167		13 138
Autres participations	1 000		15
TOTAL	1 000		15
TOTAL GENERAL	839 167		13 153

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			56 180	56 180
Constructions sur sol propre			735 240	735 240
Installations générales agencements aménagements divers			13 945	13 945
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 525	43 415	43 415
TOTAL		2 525	848 780	848 780
Autres participations			1 015	1 015
TOTAL			1 015	1 015
TOTAL GENERAL		2 525	849 795	849 795

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	288 650	31 056		319 706
Installations générales agencements aménagements divers	237	941		1 178
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 276	3 276	2 525	38 027
TOTAL	326 163	35 273	2 525	358 911
TOTAL GENERAL	326 163	35 273	2 525	358 911

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	31 056				
Instal.générales agenc.aménag.divers	941				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 276				
TOTAL	35 273				
TOTAL GENERAL	35 273				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	32 725				32 725
Ecarts de réévaluation	448 393				448 393
Réserves	45 124	4 584 -			40 540
Report à nouveau	61 553	93 114			154 667
Excédent ou déficit de l'exercice	88 530	88 530 -			89 310
Situation nette	676 325				765 636
TOTAL I	676 325				765 636

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	2 198		2 198			72 585	
DDTSPP AIS 2021	2 198		2 198				
TROUSSE A PROJET						72 585	
TOTAL	2 198		2 198			72 585	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Les fonds dédiés ont été déterminés selon un suivi analytique par action.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	3 829	3 928	3 829		3 928
TOTAL	3 829	3 928	3 829		3 928
TOTAL GENERAL	3 829	3 928	3 829		3 928
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 928	3 829		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 958	1 958	
Divers état et autres collectivités publiques	31 000	31 000	
Groupe et associés	13 335	13 335	
Débiteurs divers	493	493	
Charges constatées d'avance	1 870	1 870	
TOTAL	48 656	48 656	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 654	13 654		
Personnel et comptes rattachés	16 879	16 879		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 778	29 778		
Autres impôts taxes et assimilés	6 065	6 065		
Groupe et associés	726	726		
Autres dettes	5 881	5 881		
Produits constatés d'avance	42 490	42 490		
TOTAL	115 472	115 472		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	32 958
Total	32 958

Les autres créances contiennent notamment 31 000 € de subventions en attente d'encaissement pour la prévention de la délinquance : 10 000 € du Conseil Communautaire de la Communauté de l'Ornano et du Taravo et 21 000 € de la CAPA.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 436
Dettes fiscales et sociales	25 374
Total	33 810

Il s'agit des factures non parvenues (commissaire aux comptes et expert comptable) et des provisions pour congés payés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 870
Total	1 870
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	42 490
Total	42 490

Les produits constatés d'avance correspondent au 28 740 € pour l'intervenant social en gendarmerie, l'action ayant commencée en cours d'année 2023, la subvention attribuée n'est pas affectée en année civile et au 13750 € de la subvention de la DDETSP pour le point conseil budget dont la durée est du 1er décembre 2025 au 30 Novembre 2026.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, l'information sur la rémunération des cadres dirigeants salariés n'est pas donnée car cela aboutirait à donner une information individuelle.

Valorisation des contributions volontaires**Mise à disposition de personnel**

La valorisation des contributions volontaires est issue des participations des adhérents et des administrateurs aux instances de l'association.

Le nombre des heures d'instances s'est élevé à 1171.5 heures pour l'année 2025.

Les heures sont évaluées à 1.5 SMIC Chargé 23.23 € soit 27215.76€.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4800 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour charge de 3927.74 € a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Néant